

Google Street View devant le juge

Internet

Posté par : JerryG

Publié le : 7/4/2008 15:29:53

L'une des applications innovantes du **roi des moteurs de recherche Google** se nomme "**Google-Street-View**" ce qui permet à tout un chacun de visionner des endroits cartographiés par ce logiciel et ce partout dans le monde, **cette indiscretion de la part de Google lui vaut de passer devant monsieur le juge.**

Un couple d'américains vient de porter plainte contre Google, en effet l'application Google-Street-View montre à la vue de tout le monde la propriété de ce couple, qui y voit une indiscretion et un préjudice moral, Google viole leur vie privée, le juge tranchera.



Indexé par Google-Street-View la propriété de notre couple fait l'objet d'une plainte déposée car le couple estime que Google viole leur intimité en montrant les différentes parties de leur maison et environnement et invoquent en guise d'arguments une souffrance morale.

De son côté, Google vient de préciser avec force que les propriétaires qui ne souhaitent pas voir leur bien indexé par son application peuvent en demander le retrait, à la condition bien sûr que le motif soit "valable" et prouvent bien qu'ils en sont les légitimes propriétaires.

D'autres services cartographient et diffusent les images de la propriété de notre couple, mais ici Google est visé car les clichés de la maison ont été pris sans autorisation préalable du couple et comme le fait de supprimer les photos de Google-Street-View ne suffira pas à effacer le préjudice, notre couple porte l'affaire devant monsieur le juge.

À

Indexé par Google-Street-View, la propriété du couple plaignant subirait alors une perte dans

une vente Ã©ventuelle.

Quand on vous dit que le sport national aux USA ce n'est pas le foot ou le basket mais les procÃ©s Ã©pÃ©tition pour un "**Oui**" et pour un "**Non**", il y a de quoi quelques fois en tomber Ã© la renverse.